Mission d'architecte urbaniste paysagiste

ZAC Centre Fontaine Banche Bétuaudais à Pont Péan (35)
PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Mission d'architecte urbaniste paysagiste- ZAC Centre Fontaine Blanche Bétuaudais à Pont Péan (35). Il s'agit d'un marché à tranches décomposé comme suit :

- Tranche ferme (TF) : Secteur Bétuaudais & Fontaine Blanche
  Volet 1 : accompagnement à la conception des espaces publics,
  Volet 2 : accompagnement des constructions confiées à des tiers,
  Volet 3 : interventions ponctuelles complémentaires.
- Tranche optionnelle 1 (TO1) : Secteur centre Tranche 2
- Tranche optionnelle 2 (TO2) : Accompagnement dans le cadre d'évolutions réglementaires

4. Durée du marché

La durée globale d'exécution du marché est de 7 ans à compter de la date fixée par l'OS qui prescrira de commencer les prestations. Le délai pour chacune des tranches est précisé à l'acte d'engagement joint au DCE.
Date prévisionnelle de démarrage : octobre 2026

5. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : https://territoires.achatpublic.com.

6. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme https://territoires.achatpublic.com.

7. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

8. Critères pondérés de jugement des offres

Prix des prestations : 50%
Valeur technique : 50%

9. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

10. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

11. Date limite de remise des plis

Le vendredi 10 juillet 2026 à 12h00

12. Date d'envoi à la publication

Le 12 juin 2026